

Honoraires par expertise en valeur vénale
pour les biens à caractère résidentiel

- Jusqu'à 39 m² de surface utile (dite "balayable") : **490 euros ttc.**

- De 40 à 59 m² de surface utile : **590 euros ttc.**

- De 60 à 89 m² de surface utile : **690 euros ttc.**

- De 90 à 119 m² de surface utile : **790 euros ttc.**

- De 120 à 150 m² de surface utile : **890 euros ttc.**

- Au-delà sur devis (notamment pour les commerces, bureaux, bâtiments industriels, terrains...)

L'ensemble de ces tarifs sont frais de déplacement inclus pour toute intervention en région parisienne (75, 78, 77, 91, 92, 93), sur devis en France Métropolitaine.